

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, vendredi 06 novembre 2020

### **L'OFFRE DE SANTÉ DANS LE DIOIS CONTINUE SON DÉVELOPPEMENT**

Une quatrième réunion du comité de suivi s'est tenue ce jeudi 5 novembre 2020 pour un nouveau point de situation sur les actions engagées.

**Le jeudi 5 novembre 2020, s'est tenue en audio-conférence et en présentiel la quatrième réunion du comité de suivi de l'évolution de l'offre de santé dans le Diois, sous la co-présidence de Hugues Moutouh, Préfet de la Drôme et du Dr Jean-Yves Grall, Directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Cette réunion a permis de dresser un état d'avancement du plan d'actions prévu dans le cadre du projet de santé du Diois fortement soutenu par l'État (20 millions d'euros d'investissement sur la période 2018-2025) et pour lequel 17 actions opérationnelles sont suivies.**

Étaient notamment présents Bernard Buis, sénateur de la Drôme, Célia de Lavergne, députée de la Drôme, Isabelle Bizouard, maire de Die, Alain Matheron, président de la communauté des communes du Diois, Jacques Ladegaillerie, représentant de Marie-Pierre Mouton et Freddy Serveaux, Directeur Général des centres hospitaliers de Valence, Crest, Die, Tournon et le Cheylard.

#### **LE CENTRE PÉRINATAL DE PROXIMITÉ**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Centre périnatal de proximité (CPP) de Die assure des consultations prénatales, post-natales, de gynécologie ainsi que des consultations de pédiatrie. Depuis son ouverture, l'activité du CPP est rapidement montée en charge. Il offre aujourd'hui un véritable service de proximité pour la population.

##### **Le CPP en chiffres (bilan de l'activité de l'année 2019)**

- 3 350 consultations (de sage-femme, pédiatre, gynécologue obstétricien et y compris à domicile) ont été réalisées.
- 1 170 patients en file active (ayant été vus au moins une fois).
- 200 dossiers ont été étudiés en cellule de coordination.
- 7 transferts ont été régulés par le 15.
- Un dispositif renforcé portant sur les accouchements inopinés et les patientes dites « remarquables »
- Tous les répondants à l'enquête biannuelle de satisfaction donnent une note au service entre 4 et 5 (5 étant le maximum).

#### **LE RENFORCEMENT DES URGENCES**

##### **Dispositifs d'aide au diagnostic**

- Depuis la mise en service du nouveau scanner le 16 octobre 2018, plus de 4 000 examens ont été réalisés.
- En septembre 2018 : acquisition d'un mammographe plus performant.

##### **Amélioration du fonctionnement du service des urgences**

- Octobre 2020 : engagement des travaux de rénovation du service des urgences. Le coût du chantier d'1 million d'euros est intégralement pris en charge par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.
- Présence médicale aux urgences en continu, 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

##### **Contacts presse**

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 - [ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)  
Préfecture de la Drôme : 06 77 18 96 78 - [pref-communication@drome.gouv.fr](mailto:pref-communication@drome.gouv.fr)

### Organisation des transports sécurisés

- Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018, un hélismur a été mis en place sur le site du CH de Valence. Il fonctionne 24h/24 et est doté d'une autonomie de vol accrue et d'une capacité plus importante que le précédent. L'équipe du SMUR (médecin, infirmier) est complétée avec la présence d'un(e) sage-femme et d'une couveuse à bord.
- Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 juillet 2020, le Service mobile « SMUR » a effectué **42 interventions** sur le Diois dont **28** héliportés.
- Sur cette même période, **22 interventions du SMUR avec sage-femme** ont déclenchées par le SAMU. Deux d'entre elles ont concerné des patientes du diois.

### SOUTIEN À L'INSTALLATION DE NOUVEAUX MÉDECINS LIBÉRAUX A DIE

#### Le Diois classé en zone d'intervention prioritaire

Le 1<sup>er</sup> mai 2018 (entrée en vigueur du zonage médecine générale), le Diois a été classé en zone d'intervention prioritaire, assurant un accès à l'ensemble des aides de l'ARS et de l'Assurance maladie, ainsi que les exonérations fiscales. Une nouvelle installation en janvier 2019 d'un jeune médecin signataire d'un contrat d'engagement de service public (CESP), 1 Contrat d'Aide à l'Installation et 2 Contrats de stabilisation et de coordination signés en 2019. 1 Contrat de solidarité territoriale a également été signé en juillet 2020 (renfort d'un médecin de Montélimar avec ouverture d'un cabinet secondaire sur Luc en Diois).

#### Une maison de santé pluri-professionnelle (MSP)

Une MSP, constituée d'une équipe de 18 professionnels de santé, verra le jour courant 2021. Elle sera implantée sur la ZAC de Chanqueyras à Die. La première pierre a été posée le 23 novembre dernier.

### DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉMEDECINE

Le plateau imagerie a été renforcé avec une nette amélioration des conditions d'accès aux mammographies et échographies.

Ainsi, entre le 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2020, ce sont **plus de 4300 examens** qui ont été réalisés dans des délais d'attente inférieurs à 10 jours :

- 213 mammographies
- 794 échographies
- 3 332 radiographies

### PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'HÔPITAL

Un projet d'établissement 2019-2023 partagé, attractif et tourné vers l'avenir qui décline :

- une offre de soins renouvelée
- un projet médical adapté aux enjeux du territoire
- un projet de soins en adéquation avec les enjeux médicaux
- un projet social au service des professionnels
- un projet de gestion efficiente
- un projet des usagers

### RECONSTRUCTION DE L'HÔPITAL ET DE L'EHPAD SUR UN MEME SITE

L'ouverture du nouvel hôpital est prévue fin 2025 et l'ensemble des acteurs concernés : élus, ville de Die, communauté des communes du Diois, conseil départemental, centre hospitalier de Die, ARS et État vont poursuivre leur concertation en ce sens. Cela représente, au total, un investissement de 15 millions d'euros.

### PERSPECTIVES

Le Contrat local de santé qui poursuit son plein développement sur le territoire devient le cadre approprié pour intégrer le suivi de l'offre de santé dans le Diois.

#### Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 - [ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)

Préfecture de la Drôme : 06 77 18 96 78 - [pref-communication@drome.gouv.fr](mailto:pref-communication@drome.gouv.fr)